

Participants	Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jacky BOUVET ▪ Henri LEMOIGNE ▪ Hervé GUILLE ▪ Michel GRENTE ▪ Vincent BICHON ▪ Jean-Luc LEROUXEL ▪ Yann RABASTE ▪ Joseph LETELLIER ▪ Xavier GRAWITZ ▪ Bernard AUDRIC ▪ Isabelle GIRARD ▪ Hubert PAGNIER ▪ Bruno CARBONNEL ▪ Hélène LECOZ <p>Copie : Stéphanie MIMAULT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Katy CARVILLE ▪ David JUQUIN 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evolution organisation SDEAU50 2. Ligne Directrice de Gestion (LDG) 3. Adaptation des horaires en fonction des fortes chaleurs 4. Télétravail 5. Transfert des délibérations relatives à la RH en Bureau 6. Horaires CCP et CAO 7. Désignation membres à 2 commissions SAGE 8. Evolution des réunions de CLEP 9. Cahier des charges audit CLEP, modes de gestion et budget 10. Désignation par un nom des salles de réunion du SDeau50 11. Extranet – Intranet : présentation et organisation du projet 12. PGRE 13. Extension du réseau d'eau potable – Projet de mise en place de dispositifs (réglementaire et financière) unique sur le SDeau50

Décisions / Actions / points d'étape / objectifs	Pilote	Echéance/ Avancement
<p>1. <u>Evolution organisation SDEAU50</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation décrit le nouvel organigramme et la nouvelle organisation des astreintes • Les principales évolutions <ul style="list-style-type: none"> • 3 niveaux hiérarchiques : Pôles et secteurs, services et unités <ul style="list-style-type: none"> • Création du pôle Ressources en eau et du pôle Sécurité et projets transversaux • Le poste SIG / Informatique est proposé de se diviser en 2 postes : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique sous l'autorité du DGS : <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité informatique • Architecture réseaux • Politique d'achats • Accompagnement des référents métier dans la prise en compte de l'environnement SDeau50 dans les logiciels • Stratégie de la Donnée sous l'autorité du responsable du pôle Sécurité et projets transversaux <ul style="list-style-type: none"> • SIG : mise en œuvre et mise à jour • Animation SIG sur les secteurs • Liens avec partenaires pour créer passerelles SIG 		

<ul style="list-style-type: none"> • Récupérations des données pour alimenter l'outil prédictif • Réorganisation des exploitations secteurs Sud et Centre • Organisation des astreintes : <ul style="list-style-type: none"> • 4 astreintes opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Centre : Saint-Sauveur-Aubigny et Montmartin Cérences • Secteur Sud : Distribution et Production. • 1 astreinte support des 4 astreintes opérationnelles + interconnexion • 1 astreinte décisionnelle : membres du CODIR • Ecriture des missions de chaque niveau d'astreinte à réaliser • Echanges : <ul style="list-style-type: none"> • Propositions organigramme et astreintes validées • Xavier Grawitz : le Responsable Stratégie de la donnée ne peut pas s'occuper du RGPD • Vincent Bichon : nécessité du SIG de pouvoir dialoguer avec les EPCI et les syndicats voisins avec mise à jour en temps réel • Xavier Grawitz : le système QGIS permet ce dialogue avec différentes couches associées aux différents réseaux. • Jacky Bouvet : sur les réponses aux DICT, le SDeau50 n'a pas la responsabilité des réseaux des autres concessionnaires • Henri Lemoigne : il faudrait se situer au niveau du Grand Cycle de l'Eau avec l'eau, l'assainissement eaux usées et eaux pluviales. 		
<p>2. <u>Ligne Directrice de Gestion (LDG)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le SDeau50 doit mettre en place son LDG pour proposer des avancements de grades au Centre de Gestion de la Manche (CDG50) • Ce travail sera réalisé cet été sur la base du LDG du CDG50 • Proposition en CT en octobre et validation au bureau du 21 octobre • Envoi au CDG50 avant le 5 novembre pour une publication des tableaux le 5 décembre 		
<p>3. <u>Adaptation des horaires en fonction des fortes chaleurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Propositions sur la base des pratiques du Conseil Départemental de la Manche <ul style="list-style-type: none"> • Annonce préalable du ministre du Travail de prendre des précautions • Annonce conjointe de l'adaptation des heures, le jeudi précédant pour toute la semaine à venir, par le responsable Distribution secteur Sud et responsable Exploitation secteur Centre si la météo annoncé est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> • 3 jours consécutifs : > 31°C le jour et > 18°C la nuit • Horaires canicules : 7h00 à 12h00 / 12h45 à 15h45 • Concerne uniquement les agents distribution non en contact avec le public : travaux et espaces verts • Annonce en Comité Technique le 2 juin et passage en comité syndical le 17 juin pour application dès cet été • Echanges : <ul style="list-style-type: none"> • Proposition validée • Pourquoi ne pas faire démarrer plus tôt ? A cause du bruit des engins 		
<p>4. <u>Télétravail</u></p>		

<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un groupe de travail avec 6 agents (2 par zone géographique) + Simon Gautier (pour les questions informatiques) et sous la direction commune de Bernard Audric et Henri Lemoigne • Proposition validée 		
<p>5. <u>Transfert des délibérations relatives à la RH en Bureau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition validée • Délibération prévue au comité syndical du 17 juin 		
<p>6. <u>Horaires CCP et CAO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Horaires CCP et CAO dans présentation, validés 		
<p>7. <u>Désignation membres à 2 commissions SAGE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation membre à la Commission locale du SAGE des bassins versants de la Vire : M. Louis Jannière représentant du SDeau50 • Désignation membre à la Commission locale du SAGE Côtiers Ouest Cotentin : M. Hervé Guille, représentant du SDeau50 • Les 2 propositions sont validées et feront l'objet d'une délibération lors du prochain comité 		
<p>8. <u>Evolution des réunions de CLEP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformément aux décisions du Bureau du 27 avril 2021, il est proposé 2 catégories de réunions pour les CLEP : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les réunions de proximité</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Par CLEP • A l'initiative du Président du CLEP ou du référent SDeau50 • Objets : travaux en cours, réponses aux réclamations, définition des besoins, présentations techniques • <u>Les réunions semestrielles</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Par groupement de CLEP • A l'initiative du SDeau50 • En présence du Président du SDeau50, des VP, des présidents des CLEP • 2 sessions : <ul style="list-style-type: none"> • Avril / mai : <ul style="list-style-type: none"> • Opérations en cours • Premières propositions pour l'année N+1 • Bilan financier année N-1 • Informations générales sur le SDeau50 • Octobre / novembre : <ul style="list-style-type: none"> • Orientations budgétaires année N+1 • Tarifs eau pour l'année N+1 • Travaux programmés pour l'année N+1 • RPQS • Informations générales sur le SDeau50 • Proposition de regroupements des CLEP pour les réunions semestrielles : la présentation montre les CLEP regroupés en 4 zones 		

<ul style="list-style-type: none"> • Echanges : les 2 catégories de réunions de CLEP et leur regroupement en 4 secteurs pour les réunions semestrielles ont été validés et seront présentés en comité syndical le 17 juin. • Le secteur 1 regroupe 12 CLEP et la question se pose de la capacité d'une salle pouvant accueillir cette réunion 		
<p>9. <u>Cahier des charges audit CLEP, modes de gestion et budget</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet audit concernera 3 domaines interconnectés : <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la répartition des CLEP et leur développement • Rationalisation des modes de gestion de la compétence 6.3 • Organisation financière et optimisation budgétaire • L'optimisation de la répartition des CLEP et leur développement devrait aboutir à plusieurs scénarios de regroupements qui seront discutés lors de 2 séminaires, l'un avec les VP et l'autre, avec les Présidents de CLEP • La rationalisation des modes de gestion devrait analyser les enjeux de la régie et des différents modes de gestion (gérance, affermage, DSP...) afin de proposer plusieurs scénarios rapprochant les territoires pour les exploitants et diminuant le nombre de contrats et de types de gestion • L'organisation financière et l'optimisation budgétaire concernent : <ul style="list-style-type: none"> • Une expertise de l'organisation budgétaire devant aboutir à une comptabilité analytique par pôle et une simplification du fonctionnement budgétaire • Une expertise du potentiel budgétaire des compétences obligatoires et à la carte aboutissant à une répartition budgétaire sur le territoire à partir de la comptabilité analytique par pôle • Une expertise des potentiels budgétaires de chacun des CLEP aboutissant à une prospective financière du territoire et par CLEP pour les 10 ans à venir • Une amélioration de la gestion financière inter CLEP aboutissant à des perspectives financières pour les nouveaux CLEP avec des budgets équilibrés tout en permettant les investissements nécessaires • Une réflexion sur une évolution tarifaire vers une convergence des prix et la notion de juste prix pour l'usager : prix de l'eau permettant de prendre en compte l'ensemble des coûts de fonctionnement et d'investissement sans faire de bénéfices • L'audit comprend aussi 2 tranches conditionnelles anticipant les échéances de 2026 : <ul style="list-style-type: none"> • Une réflexion sur le Grand Cycle de l'Eau avec : <ul style="list-style-type: none"> • Le transfert des compétences assainissement eaux pluviales et eaux usées vers les EPCI en 2026 • Les demandes des Agences de l'Eau de raisonner sur le Grand Cycle de l'Eau • Le positionnement du SDeau50 sur ces questions • Sur la compétence eau potable avec : <ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement du SDeau50 par rapport à la fin du transfert de la compétence eau potable vers les EPCI • Planning proposé : lancement de la consultation durant l'été 2021, démarrage des études en septembre pour un aboutissement en mars 2022. • <u>Echanges</u> : le principe du lancement de l'audit sous la forme proposée avec ses tranches conditionnelles est adopté. • Le Président explique que les fonds du SDeau50 doivent être utilisés pour l'intérêt général en permettant, à chaque CLEP, d'atteindre l'équilibre 		

<p>budgétaire et dans cet esprit, redéfinir les limites des CLEP, permettra d'y parvenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Henri Lemoigne rappelle qu'il faut, néanmoins, y aller de manière progressive et éviter de pénaliser les CLEP qui ont été, par le passé, de bons gestionnaires. • Sur la notion de juste prix et de convergence des prix, Hervé Guille dit qu'il faut prendre en compte le fait que le prix de traitement est différent entre l'eau de nappe et l'eau de surface • Vincent Bichon et Henri Lemoigne approuvent la tranche conditionnelle anticipant l'échéance de 2026 qui va arriver très vite. • Vincent Bichon explique que le CLEP de Pontorson a beaucoup perdu en dissociant eau et assainissement. Dans la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie, l'assainissement reste le parent pauvre. Il faut s'interroger sur la suite avec le 12^{ème} programme des Agences de l'Eau dont la tendance va vers une politique du Grand Cycle de l'Eau qui sera privilégiée dans les taux de subventions. • Henri Lemoigne rajoute que le SDeau50 se fragilisera s'il ne prend pas la compétence assainissement. Les agglomérations risquent, dans ce cas, de reprendre la compétence eau potable. Il faut vite avancer sur ce dossier. • Le Président conclue qu'il ne faut pas brûler les étapes concernant l'assainissement. Le syndicat du Morbihan s'était ouvert l'assainissement avant de faire machine arrière. Il faut dialoguer avec les Présidents d'EPCI. 		
<p>10. Désignation par un nom des salles de réunion du SDeau50</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les noms de salles de réunions de la présentation sont validés. Ils sont basés sur les noms des cours d'eau du département en lien avec les lieux des bâtiments : • La Vire et la Taute pour le Siège • La Sienne pour le secteur Centre • La Selune pour le secteur Sud • La grande salle de l'étage est déjà nommée « salle Michel Thoury » 		
<p>11. Extranet – Intranet : présentation et organisation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par Thomas Le Breton • Présentation de l'internet, l'extranet et de l'intranet • Présentation de l'organisation pour définir et mettre en place l'extranet / intranet <ul style="list-style-type: none"> • COTECH composé d'agents volontaires • COPIL avec 2 à 3 élus : Xavier Grawitz et Michel Grente désignés • Planning proposé : définition des besoins en juin/juillet – AO en septembre – Choix entreprise en décembre • L'ensemble est validé 		
<p>12. PGRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par Mickael Hamel • Présentation d'une nouvelle gouvernance mise en place avec la Chambre d'Agriculture avec 3 étages : le COPIL, le COPIL restreint et les COTECH par actions • Présentation de la feuille de route avec les différentes actions et du planning • <u>Echanges</u> : les propositions faites sont validées • Henri Lemoigne évoque la tourbière de Baupte. La volonté de l'Etat est d'arrêter le pompage en 2026. Le préfet souhaite réunir le COPIL • Hervé Guille fait part du déficit d'implication de la Chambre d'agriculture dans le PGRE 		

13. Extension du réseau d'eau potable – Projet de mise en place de dispositifs (réglementaire et financière) unique sur le SDeau50

- Présentation par Olivier Frileux
- Constat :
 - Situations hétérogènes sur les différents CLEP
 - Le SDeau50 ne répond pas à un certain nombre d'exigence réglementaire
 - Des dossiers en attente pour le SDeau50
- Besoin de clarifier le processus pour tous les acteurs :
 - Qui fait quoi ?
 - Qui finance les travaux d'extension de réseau d'eau potable ?
- Depuis 2013, le SDeau50 aurait dû mettre en place un schéma de distribution d'eau potable
- En l'absence de schéma de distribution et de règles de participation financière, le SDeau50 devrait financer toutes les extensions de réseau techniquement réalisable pour alimenter un abonné.
- Estimation de l'incidence budgétaire : 200 000 €/an sur 15 opérations recensées par les référents territoriaux
- Propositions :
 - Etablir le schéma de distribution d'eau sur la base du plan de réseau existant. De ce fait :
 - Zone desservie = parcelles situées au droit d'un réseau public de distribution
 - Zone non desservie = parcelles ne disposant pas d'un réseau public de distribution au droit de la parcelle
 - Le SDeau50 n'a pas l'obligation d'alimenter les parcelles situées dans les zones non desservies
 - Le SDeau50 établit ses préconisations techniques et financières
 - Une convention de participation financière de tout demandeur d'une extension est établie sur la base de 100 % du coût réel des travaux facturés au SDeau50
- Les échanges :
 - Joseph Letellier rappelle que sa commune avait été condamnée pour avoir refusé l'accès à l'eau potable d'une maison
 - Le Président s'interroge sur les cas des lotissements
 - La proposition est que ce soit désormais le lotisseur qui finance l'extension avec le cahier des charges du SDeau50
 - Le Syndicat Mixte du Couesnon a mis en place un tel dispositif
 - Michel Grente pensait que si une maison était raccordable, le SDeau50 devait amener l'eau jusqu'à elle.
 - Si une extension est réalisée dans une rue, elle est à la charge des premiers demandeurs. Ceux qui viendront se raccorder après n'auront que le branchement à payer
 - Si un renforcement du réseau est nécessaire, il est à la charge du pétitionnaire
 - Pour plusieurs VP, ces 2 dernières dispositions pourraient être mal comprises des habitants et méritent débat
 - Xavier Grawitz fait remarquer les disparités dans les règles de financement entre les différents fluides : électricité, fibre, eau...et les disparités sur le territoire dans le financement de ces extensions. Il n'est pas possible, pour les élus, de conclure aujourd'hui.
 - Pour ce gros travail d'uniformisation des pratiques, Olivier Frileux s'est basé sur les recommandations de la FNCCR et de l'intervenant associé à KPMG, M. Frédéric Trichet.
 - Le Président conclue que le sujet éminemment politique, nécessite un débat plus long entre les Vice-Présidents. Un bureau exceptionnel est

prévu le 8 juillet sur le sujet

- *Par la suite, le sujet des extensions de réseaux a été décalé au Bureau du 9 septembre.
Mais le bureau du 8 juillet a été conservé pour d'autres sujets.*

Prochaine réunion :

**Bureau Syndical
Jeudi 8 juillet 14h30, Salle de réunion du Siège à Saint-Lô**